

Nantes, le 9 octobre 2020

Commission permanente du vendredi 25 septembre 2020 **La Région soutient la ruralité en Maine et Loire (49)**

La Commission permanente du Conseil Régional, qui s'est réunie le vendredi 25 septembre 2020, sous la présidence de Christelle Morançais, a examiné sa 4ème enveloppe de l'année afin de déployer ses politiques sur le territoire régional. Elle a attribué plus de 1,3 M€ dans le cadre des politiques en faveur de la ruralité en Pays de la Loire dont 86 762 € à 11 projets en Maine et Loire. Economie, service de proximité, culture, patrimoine, autant de domaines dans lesquels la Région intervient pour soutenir les acteurs locaux et améliorer le quotidien des Ligériens.

2 projets dans le Nord Maine-et-Loire

Etriché : une aide régionale de 6 851 € pour un garage automobile *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », le garage automobile « DELEPINE-MOULIN » va bénéficier d'une subvention pour procéder à la construction de nouveaux locaux afin de développer son activité.

Ingrandes le Fresne sur Loire : une aide régionale de 3 000 € pour le festival *Décalons la tonnelle* ! *(3)

Le festival *Décalons la tonnelle* est né d'un collectif d'artistes désœuvré par la crise sanitaire et bien décidé à proposer du spectacle vivant. Une grande pérégrination dans la rue principale du village à laquelle chacun a pris part, en écoutant une femme chanter de son balcon, un musicien au chant et à la guitare sous sa tonnelle, un autre au saxophone, un autre à la harpe... Textes chantés dans un jardin, le *Boléro* de Ravel joué au violoncelle devant la porte de sa voisine... Et une soirée qui se termine avec un ciné concert, 3 films accompagnés en direct par des musiciens du collectif.

4 projets dans le Sud Maine-et-Loire

Coron : une aide régionale de 4 035 € pour une boulangerie-pâtisserie *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », la boulangerie-pâtisserie « Christophe COLLEVILLE » va bénéficier d'une subvention pour investir dans du nouveau matériel afin de diminuer au maximum la pénibilité du travail.

Chavagnes : une aide régionale de 9 919 € pour une supérette *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », la supérette « EREDIS » va bénéficier d'une subvention pour investir dans un projet de reprise.

Rochefort-sur-Loire : une aide régionale de 7 874 € pour une supérette *(1)

Au titre du dispositif « Pays de la Loire Commerce-Artisanat », la supérette « LOGIHUIT » va bénéficier d'une subvention pour investir dans un projet de modernisation.

Les Garennes-sur-Loire – Commune déléguée de Juigné-sur-Loire : une aide régionale de 8 306 € pour la rénovation et l'extension du club house et la construction de WC publics *(2)

Le projet de la Commune nouvelle des Garennes-sur-Loire prévoit la rénovation et l'extension du club house du club de pétanque, ainsi que la construction de WC publics. En effet, le bâtiment, situé à proximité du GR3, ne dispose pas de sanitaires. Les WC seront ainsi mis à disposition des adhérents du club mais aussi des randonneurs. Le local du club de pétanque sera rénové et une extension sera construite afin d'améliorer l'accueil des adhérents. Le club organise des concours locaux mais aussi des rencontres départementales, et le bâtiment actuel, ne permet pas de stocker le matériel.

4 projets dans le Centre Maine-et-Loire

Saint-Léger-de-Linières – Commune déléguée de Saint-Jean-de-Linières : une aide régionale de 18 155 € pour des travaux de voirie chemin des brûlons *(2)

Le projet consiste en l'entretien et la sécurisation de la voirie pour améliorer la circulation des véhicules et des piétons, l'amélioration du stationnement et la mise en accessibilité. L'aménagement prévoit :

- la création d'un cheminement piétonnier qui respecte les règles d'accessibilité,
- la structuration du stationnement,
- la rénovation de la voirie,
- la séparation des flux de circulation des différents modes de déplacements,
- la limitation de la vitesse par la création d'un plateau ralentisseur et de chicanes,
- la création d'une piste cyclable à double sens pour sécuriser la circulation des vélos.

Saint-Clément-de-la-Place : une aide régionale de 2 000 € pour le projet de territoire TRIBU *(3)

L'association de *La Rue du Milieu*, toujours en quête de nouveaux projets pour diversifier l'offre culturelle, s'est lancée cette année dans un projet de territoire baptisé *Tribu*. Un projet basé sur la récolte de témoignages et qui s'écrira tout au long de l'année avec les habitants, la compagnie *Oh !, la Rue du milieu* et *la Paperie* (centre des arts de la rue et de l'espace public) et qui fera une place belle aux rencontres, aux spectacles et aux surprises.

Angers : une aide régionale de 5 000 € pour le Concours International de Chant Georges Liccioni *(3)

Ouvert aux jeunes chanteuses et chanteurs professionnels et futurs professionnels âgés de 18 à 32 ans, le Concours International de Chant Georges Liccioni est le premier concours international consacré au répertoire lyrique et mélodique, écrit originellement en langue française depuis le XVII^{ème} siècle. Ouvert à toutes les catégories de voix, femmes et hommes de toutes nationalités, le concours est cependant réservé à des chanteuses et chanteurs de haut niveau, avec ou sans récompenses officielles.

Savennières : une aide régionale de 2 500 € pour le festival de musique Baroque *(3)

10 ans, cela se fête ! 10 ans déjà que l'association *Musiques Baroques à Savennières* organise son festival dédié à cette grande période dans l'histoire de la musique et de l'opéra qui s'étend du début du XVII^{ème} jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle. Malgré les bouleversements dans la programmation initiale, générés par la crise sanitaire et l'obligation de respecter les mesures barrières, un programme recomposé a tout de même pu se dérouler dans les paysages et parcs de Savennières et de Bouchemaine, apportant un nouveau décor singulier avec des vues imprenables sur la Loire, les vignes, jardins et parcs d'un autre temps et inconnus du public.

1 projet dans le Saumurois

Vivy : une aide régionale de 19 122 € pour l'église Saint-Paul *(4)

Dédiée à l'apôtre Paul, l'église de Vivy est construite à partir de 1846. À l'intérieur, les vitraux, d'une facture exceptionnelle, sont issus de la maison Fournier et Clément de Tours et ont été réalisés entre 1879 et 1881. Ils sont caractérisés entre autres, par des grisailles et l'emploi d'émaux. Ces vitraux vont faire l'objet d'une restauration, à laquelle participe la Région des Pays de la Loire.

***(1) Dispositifs « Pays de la Loire Commerce-Artisanat » / Modernisation de l'artisanat, du commerce et des services en milieu rural (MACS) :** le Conseil régional accompagne financièrement et directement les commerces situés dans des communes en situation de fragilité commerciale en milieu rural, dans leurs projets de modernisation de leurs outils de travail selon les orientations posées dans le Pacte pour la Ruralité. Ces dispositifs illustrent à la fois la volonté de la Région d'agir pour l'équité des territoires et de remettre les TPE au cœur de sa stratégie de développement économique. A l'occasion de cette Commission permanente, 15 subventions ont été attribuées pour un montant global de 162 k€ en Pays de la Loire.

***(2) Pacte régional pour la ruralité :** 9 aides s'inscrivent dans le cadre du Pacte, incluant le Fonds régional de développement des Communes et le Fonds Ecole, voté en juin 2016 et traduit notre combat pour l'équité territoriale. A l'occasion de cette Commission permanente, 18 subventions ont été attribuées pour un montant global de 627k€ en Pays de la Loire.

***(3) Fonds de développement culturel territorial :** la nouvelle stratégie culturelle, votée en juin 2017, affirme l'attention donnée notamment aux territoires et aux publics. Ce Fonds permet de soutenir les projets artistiques développés en dehors d'un équipement ou d'une programmation annuelle et répond ainsi à la transversalité et au décloisonnement tant attendu par les acteurs concernés. A l'occasion de cette Commission permanente, 11 subventions ont été attribuées pour un montant global de 152 k€ en Pays de la Loire.

***(4) Restauration du patrimoine protégé et des édifices religieux non protégés :** la Région accompagne, en partenariat avec l'État et les Départements, les propriétaires publics et privés pour la restauration des édifices patrimoniaux. A l'occasion de cette Commission permanente, 9 subventions ont été attribuées pour un montant global de 233 k€ en Pays de la Loire.

***(5) Fonds Pays de la Loire Relance investissement communal :** la pandémie de virus COVID-19 a provoqué une crise sanitaire mondiale d'une ampleur exceptionnelle. Avec la reprise de l'activité vient le moment de la relance de notre économie et le Conseil régional a souhaité prendre toute sa part dans ce nouveau défi et mobiliser l'ensemble des moyens humains, financiers et techniques dont il est capable. Dans ce cadre, le plan de relance s'articule autour de 145 mesures pour PROTÉGER, SOUTENIR et ACCELERER. Avec ses 145 mesures, la Région fait le choix d'agir vite et fort afin de provoquer un rebond le plus rapide possible de l'économie ligérienne. En termes financiers, ce plan de relance représente un effort financier massif de 332 millions d'euros pour la Région.

Gwenola Cariou Huet : Gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr - 02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92